
Intervention de Mme FOLSCHWEILLER, Conseillère Municipale pour fait personnel

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Madame FOSLCHWEILLER, toujours pour un rappel au règlement ? Je serai plus vigilant et si c'est pour autre chose, je vous coupe la parole.

Mme FOLSCHWEILLER : C'est une rectification par rapport à l'attaque dont j'ai été l'objet au dernier Conseil Municipal à propos d'une absence à un jury.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : C'est plutôt pour un fait personnel ?

Mme FOLSCHWEILLER : Puis-je quand même faire le rectificatif ?

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oui.

Mme FOLSCHWEILLER : Sans polémiquer, je dirai simplement que je n'étais pas à ce jury parce que je n'y avais pas été convoquée.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Dont acte !